Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 035-213500556-20260126-2026_011_1-DE

Ville de Chantepie

DELIBERATION
DU CONSEIL MUNICIPAL

Lequel, dûment convoqué le 16 janvier 2026, s'est réuni le 26 janvier 2026 à 19h00, sous la présidence de Monsieur Gilles DREUSLIN, Maire,

Étaient présents : AUTRAND Anne (à partir de la délibération 2026/002), CAILLARD Michel, CAIRON Denis, DAVID Yvonnick, DELAMAIRE Yannick, DERUETTE Gautier, FERNANDEZ Richard, GICQUEL Alain, GILLES Audrey, GOURIN Stéphanie, HARDY Sylvie, HASCOET Rozenn, LAMOUR-PANNETIER Françoise, LAURENS Jocelyne, LE BLOND Grégoire, LEBRUN Martine, LINARES Charles-Antoine, LORAND Isabelle, MATHOULIN Fabrice, MASSOT Jean-Claude, MAUNY Geneviève, MEHAT Laetitia, MONTERIEUX Sébastien, OURION Caroline, REBUFFIE Laurent, ROSSIGNOL Anne-Sophie, SIMON Sylvie,

Procurations : Madame Eve SCHOUMACKER à Madame Rozenn HASCOET
Monsieur Patrice PRETER à Monsieur Laurent REBUFFIE
Madame Françoise BRIAND à Madame Caroline OURION
Monsieur Laurent PLAGNE à Madame Anne-Sophie ROSSIGNOL

Absents : Monsieur Abderrafik CHARKAOUI

Secrétaire de séance : Madame Audrey GILLES

N° 2026/011 — Marché de travaux pour la Place des Marelles : avenant au lot n°2 Réseaux Souples (électricité, éclairage public) conclu avec l'entreprise ERS

Monsieur Laurent Rebuffie expose :

Pour rappel, conformément à la délibération 2025/018 du 24 février 2025, le marché de travaux d'aménagement de la Place des Marelles a été attribué pour un montant initial de 1 216 483,13 € HT.

Dans le cadre de ce marché, n°2025-003, le lot n°2 relatif aux réseaux souples a été notifié le 5 mai 2025 à l'entreprise ERS Entreprise de Réseaux et Sources pour un montant initial de 178 728,50 € HT.

Il est aujourd'hui nécessaire de conclure un avenant (n°1) à ce lot pour acter certaines modifications, en plus et moins-values, pour faire face à des aléas techniques et s'adapter à des demandes de la maîtrise d'ouvrage d'optimisation du projet (mises aux norme d'anciens équipements, amélioration de l'éclairement de la Place…).

Ces prestations ont fait l'objet d'un devis de l'entreprise, qui a été expliqué en Commission d'appel d'offres le 16 janvier 2026 :

- Montant de l'avenant n°1 : +62 966,25 € HT
- % d'augmentation de cet avenant par rapport au montant initial : +35,23 %
- Nouveau montant du marché : 241 694,75 € HT

Pour information complémentaire, la situation du marché global est la suivante à ce jour :

Envoyé en préfecture le 03/02/2026
Reçu en préfecture le 03/02/2026
Publié le
ID : 035-213500556-20260126-2026_011_1-DE

		Montant initial	Avenants	% évolution	Nouveau montant
lot 1	Terrassement, voirie, assainissement EU-EP	982 627,75	39 072,50	3,98	1 021 700,25
lot 2	Réseaux souples	178 728,50	62 966,25	35,23	241 694,75
lot 3	Espaces verts	55 126,88	0,00	0,00	55 126,88
		1 216 483,13	**102 038,75**		**1 318 521,88**

Cet avenant intervient conformément à l'article R. 2194-7 du code de la commande publique. La commission d'appel d'offres (CAO), réunie le 16 janvier 2025, a approuvé la conclusion de cet avenant.

Vu l'avis de la Commission d'Appel d'Offres, le Conseil municipal est invité à **autoriser** Monsieur le Maire à signer l'avenant n°1 du lot n°2 du marché n°2025-003.

8 ABSTENTIONS (Grégoire LE BLOND, Martine LEBRUN, Laurent PLAGNE, Yvonnick DAVID, Anne-Sophie ROSSIGNOL, Sylvie HARDY, Laetitia MEHAT, Jocelyne LAURENS)
APPROUVE A L'UNANIMITE DES VOTANTS.

Pour extrait conforme,

La secrétaire de Séance

Le Maire,

Audrey GILLES

Gilles DREUSLIN